



# Groupe Orion

## Code de conduite

### Table des matières

Mot de bienvenue du Président et DG .....	2
Les valeurs .....	2
Et si...? .....	3
Thèmes du Code de conduite.....	4
Respect des lois et réglementations.....	5
Intégrité.....	8
Responsabilité.....	11
Non respect du Code de conduite et autres directives de la société.....	14





Liisa Hurme

## Mot de bienvenue du Président et DG

En tant que société pharmaceutique, la responsabilité et l'éthique sont au centre de nos activités. Nos produits impactent la vie de millions de personnes. La confiance est cruciale pour notre succès. Nous devons donc suivre une approche éthique et durable. En respectant le présent Code de conduite, nous pouvons convaincre ceux avec qui nous interagissons que nous sommes dignes de leur confiance.

Le Code de conduite guide notre travail quotidien. La responsabilité est l'affaire de tous : les employés d'Orion aux quatre coins du monde sont tenus d'observer les principes qui y sont établis. De la même façon, nous attendons de nos partenaires qu'ils agissent de façon responsable.

Opérant sous la supervision des autorités, nous jouons un rôle important dans le système de soins médicaux de chaque nation. Nos clients, partenaires et intervenants sont en droit d'attendre de nous que nous observions des normes d'éthique sévères pour que les patients bénéficient de produits pharmaceutiques sûrs et de haute qualité. Parallèlement, les exigences de transparence augmentent dans notre société. La qualité ne suffit plus pour qu'une entreprise prospère, elle doit aussi pouvoir rendre compte de ses activités de façon transparente. En respectant le présent Code de conduite, nous assurons que nos activités sont à la hauteur de ces exigences.

Aussi, il y a de la responsabilité et de l'honneur de chaque employé Orion de comprendre l'impact sociétal de nos activités et la responsabilité qu'elles impliquent. En cherchant à toujours faire mieux et en joignant nos efforts, nous pouvons bâtir une collaboration dont nous serons fiers.

Les autres piliers de nos activités sont notre mission « Créer du bien-être » et nos valeurs. Notre mission et nos valeurs nous permettent, ensemble, de créer du bien-être, chaque jour.

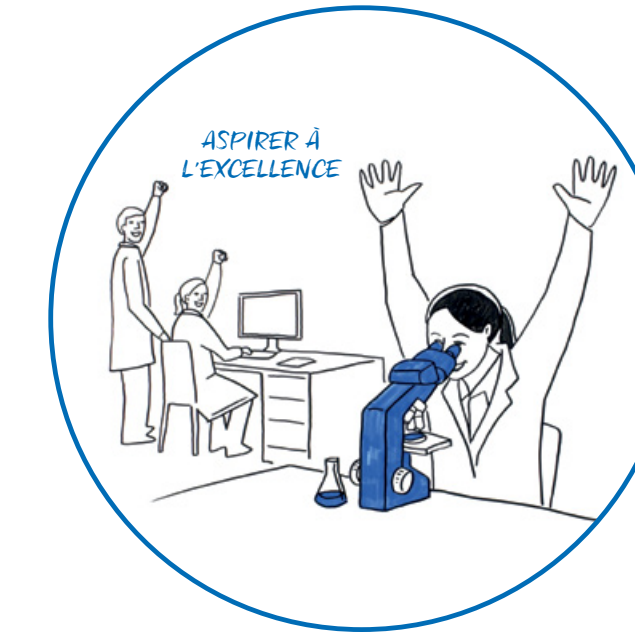
## Nous sommes Orion

### RESPECTONS NOS VALEURS



#### S'APPRÉCIER MUTUELLEMENT

Ensemble nous réussissons, relevons les défis et apprenons. Chaque collaboration est basée sur une confiance et une appréciation mutuelle et sur la diversité.



#### ASPIRER À L'EXCELLENCE

Nous aspirons à un haut niveau de performance dans tout ce que nous faisons. Nous recherchons la sécurité et la qualité. Nous élaborons activement nos activités et notre travail de façon durable.



#### BÂTIR L'AVENIR

Ensemble avec nos clients, nous créons des solutions pour l'avenir. Nous combattons la maladie par des traitements innovants, pour améliorer la qualité de vie des patients.

## Et si...?

Ce code de conduite établit les principes de fonctionnement de notre société, mais il est impossible d'anticiper toutes les situations pouvant se produire dans notre travail quotidien. Dans de nouvelles situations, il faut se fier à son propre jugement ; en fait, la première réaction est souvent la solution. Toute hésitation est le signe que l'on doit s'arrêter et bien réfléchir.

### S'ARRÊTER ET RÉFLÉCHIR

Si vous n'êtes pas certain(e) de ce que vous faites, vous devez vous poser les trois questions suivantes.

Si vous répondez «oui» aux trois questions, vous pouvez probablement continuer comme vous l'avez prévu.

Si vous répondez «non» ou «peut-être» à l'une des questions, mieux vaut que vous demandiez conseil car «mieux vaut prévenir que guérir». Dans ces cas, il peut être judicieux d'examiner la question avec votre responsable ou un expert plus chevronné.

### CAUSE COMMUNE

Ceci est un effort commun. Pensez à rendre la pareille en aidant vos collègues à agir de la bonne façon. Pour que nous ayons l'esprit tranquille.

## Et si... : les trois questions :

QUEL SERAIT LE  
POINT DE VUE DES  
AUTRES EMPLOYÉS  
ORION OU DE  
PERSONNES  
EXTERNES SUR LA  
QUESTION ?

Pourriez-vous parler de cette question à vos collègues, sans hésitation ? Que feriez-vous si vous l'appreniez dans les médias ?

EST-CE EN ACCORD  
AVEC LA LOI,  
NOS VALEURS ET  
AUTRES DIRECTIVES  
ORION ?

Vous ne savez pas vraiment comment interpréter la question ou les instructions que vous avez reçues sont en contradiction avec les pratiques en vigueur dans votre domaine ? Dans les situations de conflit, des directives plus strictes doivent être suivies.

L'APPROCHE  
EST-ELLE DANS  
L'INTÉRÊT  
D'ORION ET DE  
SES EMPLOYÉS ?

Vous êtes un employé Orion, ce qui signifie que vous avez pour devoir d'examiner toute question du point de vue de la entreprise.

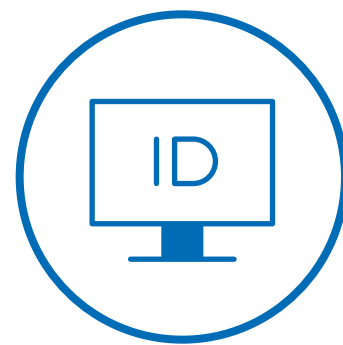
LE THÈMES ENVERS LESQUELS NOUS NOUS ENGAGEONS TOUS :

# Code de conduite du groupe Orion

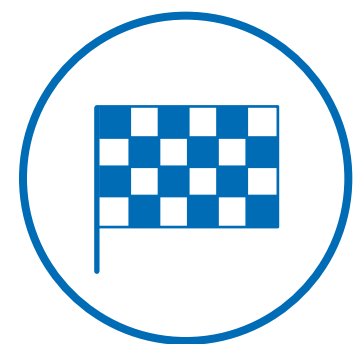
## RESPECT DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS



Nous agissons conformément aux lois et pratiques commerciales éthiques



Nous respectons les exigences en matière de protection des informations

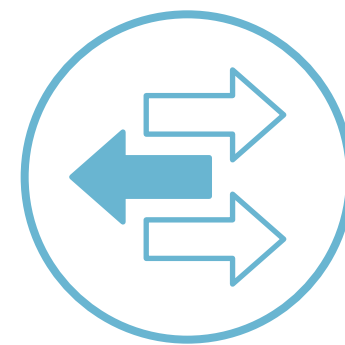


Nous sommes engagés dans une concurrence loyale

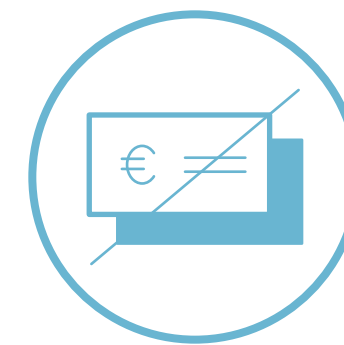


Nous n'utilisons pas les informations confidentielles

## INTÉGRITÉ



Nous évitons tout conflit d'intérêts



Nous n'offrons ni n'acceptons aucun pot-de-vin



Nous communiquons ouvertement et prenons soin des actifs d'Orion



Nous limitons les cadeaux et invitations dans les affaires

## RESPONSABILITÉ



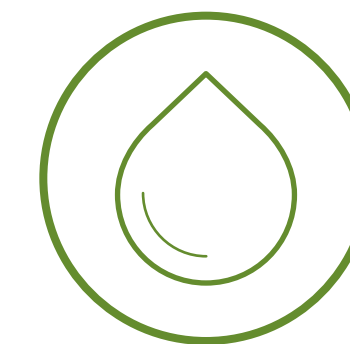
Nous prenons la responsabilité de la sécurité du patient



Nous traitons chacun de façon égale



Nous encourageons la santé, la sécurité et le bien-être au travail



Nous minimisons notre impact environnemental



Nous ne soutenons aucune activité politique

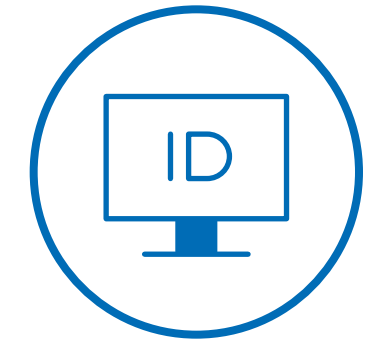




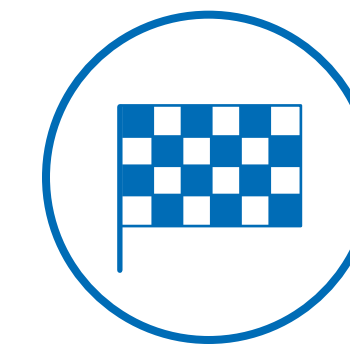
## Respect des lois et réglementations



Nous agissons conformément aux lois et pratiques commerciales éthiques



Nous respectons les exigences en matière de protection des informations



Nous sommes engagés dans une concurrence loyale



Nous n'utilisons pas les informations confidentielles



## RESPECT DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS



Nous agissons conformément aux lois et de façon éthique. Veillez à connaître toutes les lois et réglementations qui s'appliquent à votre domaine de responsabilité.

### Nous agissons conformément aux lois et pratiques commerciales éthiques

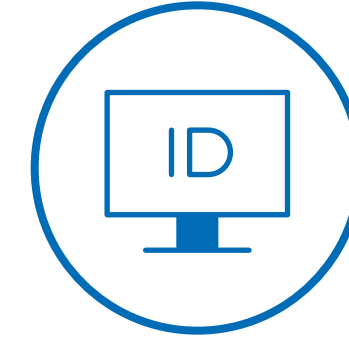
Chez Orion nous agissons conformément aux lois et principes établis dans ce Code de conduite et aux bonnes pratiques d'éthique commerciale qui gouvernent notre secteur et les opérations commerciales en général. Nous travaillons de façon professionnelle, éthique, et responsable, de façon durable au niveau social comme environnemental. Un document similaire (Code de conduite des tiers) a également été préparé pour les partenaires d'Orion. Il définit nos exigences minimales envers leur engagement.

De nombreuses réglementations gouvernent nos activités commerciales. Par exemple, dans la commercialisation des produits pharmaceutiques, nos départements vente et marketing respectent en priorité la législation spécifique au pays en termes de produits pharmaceutiques, de commercialisation, de consommateurs et de concurrence pour leur secteur et les codes publicitaires internationaux. Nos propres directives de commercialisation éthique et pharmaceutique sont alignées sur les codes internationaux de promotion des médicaments.

Nous menons notre travail de recherche et développement conformément aux principes d'éthique qui gouvernent la recherche médicale et aux bonnes pratiques concernant les activités de recherche et de laboratoire. Les concepts d'étude sont évalués et approuvés conformément à la loi et toutes les données de recherche clinique sont documentées, traitées et enregistrées de façon confidentielle et de sorte que les conclusions soient rapportées et publiées correctement et en toute transparence. Tous les résultats des recherches sont publiés de façon fidèle.

Toute recherche impliquant des tests sur animaux ou similaire doit être considérée avec précaution et être justifiée. Le bien-être animal est une haute priorité chez Orion et nous utilisons des animaux uniquement à des fins de recherche, et s'il n'existe aucune autre alternative approuvée par les autorités de régulation. Dans le cas des tests sur animaux, nous appliquons le principe des 3R (= réduire, atténuer, remplacer).

Nos employés doivent connaître la législation, les réglementations, les bonnes pratiques et les directives appropriées pour leur travail. Si la situation n'est pas claire, vous pouvez toujours demander conseil à votre responsable. Il incombe aux superviseurs travaillant chez Orion de s'assurer que les employés connaissent bien leurs tâches et que toutes les directives appropriées sont disponibles.



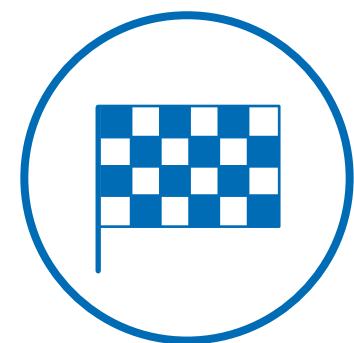
Nous avons tous le droit d'avoir une vie privée.

### Nous respectons les exigences en matière de protection des informations

Nous respectons la vie privée de nos employés et autres intervenants. Nous recueillons, utilisons et stockons des données personnelles uniquement si cela est nécessaire à nos activités. Tous ceux d'entre nous qui ont accès à des données personnelles doivent les utiliser avec précaution, les protéger de toute utilisation inutile et non autorisée et éviter qu'elles ne tombent entre de mauvaises mains.

Nous assurons l'exactitude des données personnelles que nous traitons et corrigeons ou supprimons immédiatement toute donnée personnelle inexacte ou erronée. Nous détruisons les données personnelles dont nous n'avons plus besoin conformément à notre politique de confidentialité.

## RESPECT DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS



Nous respectons le principe d'une concurrence libre et loyale.

## Nous sommes engagés pour une concurrence loyale

Nous soutenons une concurrence libre et loyale. Nous respectons la législation en matière de concurrence qui vise à promouvoir une concurrence efficace et à protéger le marché contre les pratiques commerciales déloyales. Notre travail dans le domaine de la concurrence loyale est également guidé par les directives de préparation des contrats contenues dans le Manuel de gouvernance d'entreprise Orion et le Guide de conformité aux règles de concurrence du Groupe Orion.

Nous ne transgressons pas les règles de concurrence par exemple, en participant à des cartels, en abusant d'une position dominante sur le marché ou en partageant des informations tarifaires ou autres informations commerciales avec nos concurrents. Toute forme de blanchiment d'argent est également interdite et nous respectons la législation instaurée pour le combattre. Nous sommes également tenus de respecter certaines réglementations concernant les restrictions commerciales comme les sanctions internationales. Il est donc important de s'assurer que les éventuels clients et partenaires d'Orion sont des entités fiables.

Une expertise juridique est souvent nécessaire pour interpréter la législation concernant la concurrence. Dans ce cas, le département des Affaires Juridiques du Groupe pourra vous aider.



N'oubliez pas :  
Ne partagez aucune information interne avec des personnes externes à la société.

## Nous n'utilisons pas les informations confidentielles

Nous devons tous nous familiariser avec les Directives Internes du Groupe Orion. Quelle que soit notre position dans la l'entreprise, nous respecterons tous ces directives ainsi que la législation, les règles et réglementations concernant la prévention des abus de marché sur les marchés financiers.

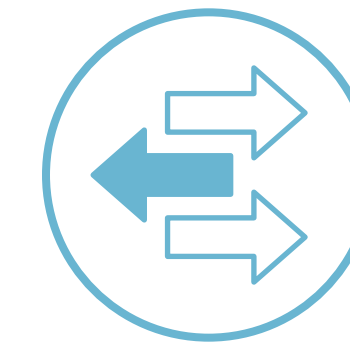
Il est particulièrement important que chacun d'entre nous reconnaisse sa responsabilité personnelle quant aux questions d'information confidentielles. Les informations confidentielles font référence aux informations qui n'ont pas été rendues publiques et qui, si divulguées, pourraient être utilisées par des investisseurs pour prendre une décision. Les informations confidentielles peuvent aussi concerner d'autres sociétés. Une personne détenant des informations confidentielles ne peut utiliser ou tenter d'utiliser ces informations confidentielles en se livrant à un délit d'initié en son nom ou au nom d'une autre personne, encourager ou conseiller à d'autres personnes de se livrer à un délit d'initié, ni divulguer des informations confidentielles, autrement que dans le cadre de l'exercice normal de ses fonctions, et dans ce cas, uniquement à d'autres collègues internes.

Les informations confidentielles doivent être traitées comme hautement confidentielles jusqu'à leur divulgation en tant que publication boursière. Même une fois divulguées, seules les informations publiées dans la publication boursière sont publiques. Les informations non divulguées demeurent confidentielles et doivent être traitées de la même manière que toute autre information confidentielle concernant le Groupe Orion et ses activités commerciales.

Tout abus d'information confidentielles, tentative d'abus d'information confidentielles et divulgation non autorisée d'information confidentielles est un délit punissable en vertu du Code pénal finlandais. Une simple suspicion d'abus d'information confidentielles peut susciter une publicité négative, même si cette suspicion est ensuite réfutée. Les transactions partagées peuvent rester visibles pendant plusieurs années dans les systèmes de trading.



## Intégrité



Nous évitons tout  
conflit d'intérêts



Nous n'offrons ni  
n'acceptons aucun  
pot-de-vin



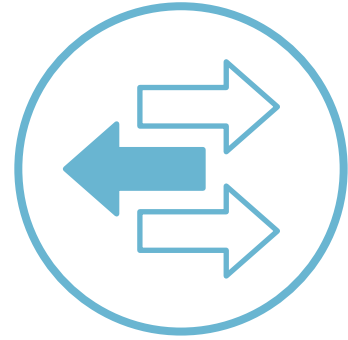
Nous communiquons  
ouvertement et prenons  
soin des actifs d'Orion



Nous limitons les  
cadeaux et invitations  
dans les affaires



## INTÉGRITÉ



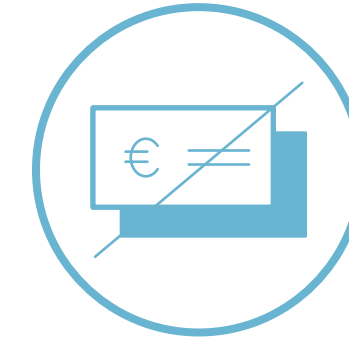
Les intérêts d'Orion ont la priorité sur vos intérêts personnels. Utilisons les ressources Orion uniquement au bénéfice d'Orion.

### Nous évitons tout conflit d'intérêts

Il y a conflit d'intérêts lorsque vos propres intérêts vont à l'encontre des intérêts de la société. Aussi, vous devez éviter toute situation dans laquelle les intérêts d'Orion vont à l'encontre de vos propres intérêts ou de ceux d'une autre personne. Nous attendons de nos employés qu'ils nous fassent part de toute activité, intérêt financier ou relation hors de leur travail pouvant susciter un conflit d'intérêts.

Nos employés ne peuvent pas avoir recours à des moyens douteux pour aider quiconque à utiliser des ressources d'Orion pour leur profit personnel.

De plus, que ce soit dans ou hors du cadre de notre travail, nous ne pouvons participer à une activité susceptible d'entacher la réputation d'Orion.



Nous défendons nos intérêts par des moyens justes, pas en offrant des pots-de-vin.

### Nous n'offrons ni n'acceptons aucun pot-de-vin

Toute forme de corruption est interdite chez Orion.

Nous n'offrons ni ne recevons aucun pot-de-vin dans le but d'obtenir les faveurs de décideurs. Cette règle s'applique à toutes les contreparties, y compris le secteur public, les professionnels de santé, les autorités, les prestataires de soins et services médicaux et les fournisseurs de marchandises. Outre l'argent, nous considérons comme pot-de-vin le fait de donner ou de recevoir d'autres avantages de valeur similaires. Ces principes ne peuvent pas être contournés par le biais de tiers.

Il est évident que nous pouvons avoir des raisons justifiées de participer à la promotion des intérêts d'Orion, de participer à un débat public et de mener un dialogue avec des décideurs du secteur public. Toutefois, les moyens que nous utilisons doivent être conformes à la Stratégie commerciale générale Orion et aux réglementations européennes et nationales sur l'interaction avec les organes législatifs et les autorités de réglementation.



## INTÉGRITÉ



Nous utilisons les actifs de la société avec soin et diligence. Cette règle s'applique également aux droits de propriété intellectuelle et aux informations confidentielles.

## Nous communiquons ouvertement et prenons soin des actifs d'Orion

En tant qu'entreprise pharmaceutique, nos besoins de communication doivent être fiables, transparents, complets et rapides. Orion étant une entreprise cotée en bourse, nos communications doivent être conformes à la législation des marchés et aux pratiques et recommandations de gouvernance d'entreprise. Nous nous assurons que nos intervenants ont accès aux informations nécessaires.

Chacun d'entre nous est responsable de la bonne utilisation des actifs de la société. Ceci s'applique également aux droits de propriété intellectuelle, comme les structures et solutions brevetées, les expertises et les méthodes, les systèmes d'information et les marques que nous avons créés. Nos employés ne peuvent pas utiliser les actifs de la société, les produits et services que nous offrons, les informations confidentielles, nos secrets commerciaux ou ceux de nos partenaires pour leur profit personnel, ni les divulguer à des tiers sans notre autorisation.

Chez Orion, nous travaillons sur plusieurs projets pour développer de nouvelles opportunités commerciales innovantes. Ceci signifie que, en tant que société pharmaceutique axée sur la recherche, nous voulons protéger nos droits au niveau de la propriété intellectuelle qui découle de nos recherches, de façon aussi complète que possible. Nous attendons de notre personnel et de nos partenaires qu'ils respectent ce principe dans nos projets communs pour lesquels il est essentiel de partager des informations dans un climat de confiance mutuelle. Notre société s'engage, dans la même mesure, à protéger les intérêts de ses partenaires.

Il faut porter une attention particulière à la portée et à la nature des informations impliquées dans ce type de projet de partenariat car ces partenaires peuvent être des concurrents d'Orion dans d'autres secteurs. Quelques mots imprudents lors d'une situation informelle et des droits d'accès excessifs aux systèmes d'information d'Orion peuvent entraîner des pertes commerciales ou autres qui peuvent ensuite être difficiles à compenser.

Il est donc important que nous respections les intérêts de notre employeur, que nous gérons et protégeons les informations appartenant à la société de façon professionnelle.



Même si le fait d'accepter ou d'offrir un cadeau peut paraître raisonnable, nous devons aussi le considérer du point de vue d'une personne externe à la société. On peut être ouvert à propos d'un cadeau, pas d'un pot-de-vin.

## Nous limitons les cadeaux et invitations dans les affaires

Nous faisons preuve de mesure lorsque nous offrons des cadeaux et exprimons notre gratitude. Il est bien sûr autorisé d'accepter et d'offrir des dons et avantages mais seulement d'un montant et d'une valeur raisonnables.

Même lorsque nous offrons des cadeaux à nos clients, partenaires commerciaux et décideurs publics, ces cadeaux et dons commerciaux doivent être en conformité avec la Stratégie commerciale générale Orion et les réglementations européennes et nationales ainsi que les codes de pratique adoptés au niveau national et international concernant la promotion des produits pharmaceutiques. Un don ne doit pas impliquer une attente de réciprocité.

Nous n'offrons pas d'avantages inappropriés pour développer les affaires d'Orion ni pour défendre les intérêts de la l'entreprise.

Nous participons à l'effort caritatif en offrant des subventions, contributions et aides financières aux organisations qui favorisent la santé et le bien-être, à l'entière discrétion de la direction de la société. La direction prend les décisions et accords quant au montant et à la forme de l'aide, au cas par cas. Les décisions quant aux contributions sont basées sur notre politique de contribution établie dans le Manuel de gouvernance d'entreprise Orion.

Nos employés ne peuvent pas promettre une contribution ou une aide de la part d'Orion, et aucune promesse faite en violation de nos pratiques n'est contraignante pour Orion. Si vous avez des suggestions pour canaliser contributions et aides, vous devez en faire part à la direction par le biais de votre responsable.

Toute aide à des organisations de patients est également à l'entière discrétion de la direction. L'aide que nous fournissons est basée sur la confiance et dans un objectif commun d'améliorer la santé et le bien-être des patients. Nous publions ouvertement chaque année le montant de notre aide aux organisations de patients.





## Responsabilité



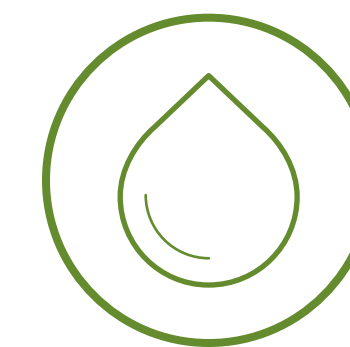
Nous prenons la responsabilité de la sécurité du patient



Nous traitons chacun de façon égale



Nous encourageons la santé, la sécurité et le bien-être au travail



Nous minimisons notre impact environnemental



Nous ne soutenons aucune activité politique



## RESPONSABILITÉ



Nous sommes tous responsables d'assurer l'innocuité de nos produits, que nous travaillions au département R&D, à la chaîne d'approvisionnement, au département Qualité, Sécurité des médicaments ou Marketing.

## Nous prenons la responsabilité de la sécurité du patient

Nous avons pour mission de créer du bien-être. Nous voulons concevoir et fournir des produits efficaces et sûrs au bénéfice des patients. Ceci signifie que chaque étape du travail de recherche et de développement est menée conformément aux normes réglementaires et critères de recherche adoptés au niveau international. Nos produits et leurs composants sont fabriqués selon des méthodes autorisées et validées, analysés et fournis aux patients uniquement par le biais de canaux de distribution légaux. Nos produits sont fournis avec une information produit adéquate.

Nous signalons tout effet indésirable et écart de qualité dont nous avons connaissance aux autorités de réglementation et, lorsque cela est nécessaire, nous prenons toutes les mesures nécessaires dans les plus brefs délais.

En tant qu'acteur responsable, nous prenons des mesures pour combattre la vente de médicaments contrefaits. De fait, chaque employé Orion est tenu de faire preuve d'initiative et de réagir rapidement au moindre signe de version contrefaite de l'un des produits Orion en circulation sur le marché.



Chacun d'entre nous a le droit d'être traité de façon correcte, courtoise et respectueuse par nos responsables, subordonnés et collègues.

## Nous traitons chacun de façon égale

Nous nous engageons à respecter les droits de l'homme reconnus au niveau international dans toutes nos activités et nous les favorisons dans la pratique. Nous sommes engagés dans les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des Conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et attendons la même chose de la part de nos partenaires. Nous n'acceptons ni n'encourageons aucune activité enfreignant les droits de l'homme et ne participons pas à ce type d'activités.

Nous respectons la liberté d'association de nos employés et leur droit de créer un syndicat.

Confiance mutuelle, respect et diversité sont au cœur de nos valeurs. Nous n'acceptons aucune discrimination ou harcèlement d'une personne lié à sa race, ethnicité, nationalité, genre, orientation sexuelle, état civil, religion, origine, handicap ou autre facteur de discrimination.

Il est important que nous, employés Orion, respections tous la politique d'égalité et du personnel du Groupe. Nous attendons également une conduite courtoise et respectueuse de la part de nos partenaires commerciaux.



## RESPONSABILITÉ



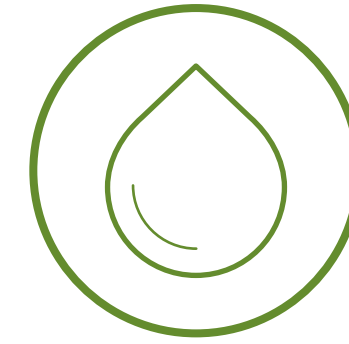
Nous nous concentrons sur les mesures préventives de santé et de sécurité au travail.

## Nous encourageons la santé, la sécurité et le bien-être au travail

La santé et la sécurité au travail chez Orion sont la responsabilité de tous les employés de la société.

Nos directives internes sur la santé et la sécurité au travail satisfont ou dépassent les exigences établies par les lois applicables. Nous cherchons à prévoir tout accident ou blessure. Nous encourageons le bien-être au travail de chaque employé et de l'ensemble de la communauté de travail en utilisant des méthodes de travail fluides et sécurisées. Il est dans l'intérêt de tous de les appliquer de façon systématique. Nous soutenons également le bien-être au travail de notre personnel en cherchant à reconnaître l'équilibre nécessaire entre le travail et la vie privée et à identifier le plus tôt possible les facteurs de stress mental et physique lié au travail.

Chacun d'entre nous est responsable de s'assurer que les directives en matière de santé au travail sont observées et que des équipements de protection individuelle sont utilisés. Il est également important que nous signalions toute défaillance de sécurité, menace envers la sécurité et erreur de procédure afin d'éviter les accidents.



Nous veillons toujours à ce que nos activités soient aussi écologiquement durables que possible.

## Nous minimisons notre impact environnemental

Chez Orion, nous respectons les lois sur l'environnement et la protection de l'environnement. Nous nous engageons aussi à fabriquer nos produits de façon écologiquement durable, à anticiper, réduire et empêcher les dommages que nos activités, produits et services peuvent causer sur l'environnement.

Il est essentiel que nous identifions l'impact de nos activités sur l'environnement et gérons les risques écologiques qu'ils impliquent. L'objectif est de réduire de façon globale les impacts négatifs de nos activités sur l'environnement et le climat.



Veillons à ne pas mélanger affaires et politique.

## Nous ne soutenons aucune activité politique

En démocratie, chacun est libre de s'engager dans des activités politiques. Toutefois, en tant que société, nous sommes indépendants sur le plan politique et ne soutenons aucune activité politique, de façon financière ou autre.

Ceci signifie également que les installations et ressources de notre société ne peuvent pas être utilisées pour organiser, soutenir ou promouvoir des activités politiques personnelles.





**Vous devez d'abord faire part de tout problème de conformité à votre responsable.**

Si cela n'est pas possible, vous pouvez contacter



**le superviseur de votre responsable**

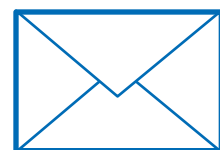


**le département Ressources Humaines**



**département juridique**

Vous pouvez aussi signaler toute violation de nos principes de fonctionnement ou des lois en vigueur par courrier à



**à notre audit interne à [whistleblowing@orion.fi](mailto:whistleblowing@orion.fi)**

## Non respect du Code de conduite et autres directives de la société

Nous devons tous évaluer régulièrement les risques de mauvaise conduite dans notre environnement de travail. Nous encourageons chacun à signaler toute activité illégale ou non éthique ou mauvaise conduite, dès que cela est justifié.

Dans ce contexte, par «mauvaise conduite» nous faisons référence à tout acte ou omission par lequel un individu recherche un profit financier injustifié ou autre, pour lui-même ou d'autres personnes, directement ou indirectement.

Le canal de dénonciation d'Orion est prévu pour tous les employés, fournisseurs, clients et autres intervenants de la société. Par le biais de ce canal, vous pouvez signaler des activités allant à l'encontre des principes de fonctionnement de la société et pouvant porter atteinte à des personnes, à notre société et à l'environnement.

Procédez comme suit : Vous devez d'abord faire part de tout problème de conformité à votre responsable. Si cela n'est pas possible, vous pouvez contacter le superviseur de votre responsable, le département des Ressources Humaines ou département juridique. Vous pouvez aussi signaler toute violation de nos principes de fonctionnement ou des lois en vigueur par email sur notre canal de lanceur d'alerte à [whistleblowing@orion.fi](mailto:whistleblowing@orion.fi). Deloitte Oy, responsable de l'audit interne Orion, y reçoit et traite les cas signalés.

Nous traitons les cas signalés de façon rapide et impartiale et, dans la mesure du possible, confidentielle. Nous prenons des mesures pour mettre fin à la conduite et aux activités qui enfreignent nos principes de fonctionnement et agissons au cas par cas, de la façon la plus appropriée à la situation.

**MERCI DE VOTRE ATTENTION !**

Nous travaillons ensemble pour systématiquement prévenir toute mauvaise conduite.

Ce Code de conduite a été produit par l'équipe Responsabilité Corporative d'Orion.